

MAZARS

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

**Covivio**  
**(anciennement Foncière des Régions)**  
Assemblée générale mixte du 17 avril 2019  
Vingt-quatrième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

**MAZARS**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. à directoire et à conseil de surveillance  
au capital de 8 320 000 €  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Covivio (anciennement Foncière des Régions)

Assemblée générale mixte du 17 avril 2019  
Vingt-quatrième résolution

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

A l'Assemblée Générale de la société Covivio,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 11 mars 2019

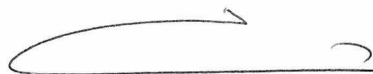
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Gilles Magnan

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Roch Varon